Rousies
Vivre sa ville

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 05 DECEMBRE 2024

Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, ~~Mme MOUTON Christine,~~ M. FOUQUET Gérard, ~~Mme PIERARD Sophie,~~ M. PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, Mme POTTIER Marie-Claude, M. TAVERNE Sébastien, Mme TOUATI Leïla, M. GERMAIN Frédéric, Mme VERIE Nathalie, Mme DUBOIS Brigitte, M. LECERF Johan, ~~Mme CUSSENOT Suzanne,~~ M. LECOQ Pierre-François, Mme TAQUET Amandine, Mme LABROY Christine, Mme DEVOS Carole, M. HASSELIN Bernard, Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie~~, Mme LEBEGUE Nathalie. M. LA GUERCHE Yves, Mme BAILLY Chrystel.

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir : Mme CUSSENOT Suzanne pouvoir à Mme SULECK Josiane.

Installation d'une nouvelle conseillère municipale.

Madame Chrystel BAILLY est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

I- Nomination du secrétaire de séance.

A la **Majorité** par 17 Voix Pour et 6 Abstentions (Mme Labroy, Mme Devos, M. Hasselin, Mme Dubois G., M. Barsoum, Mme Bailly), madame Brigitte DUBOIS est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 Octobre 2024.

A la **Majorité** par 14 Voix Pour et 5 Abstentions (Mme Labroy, Mme Taquet, Mme Devos, M. Hasselin, Mme Lebègue, M. Barsoum), le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2024 est approuvé.

III- Mise à disposition temporaire des candélabres et autres supports d'éclairage public dans le cadre des illuminations des fêtes de fin d'année.

A l'**Unanimité** par 24 Voix Pour, le conseil municipal autorise madame le Maire à signer, avec la CAMVS, la convention relative à la mise à disposition temporaire des candélabres et autres matériels d'éclairage public, afin que la commune puisse remplacer les « ampoules d'éclairage public » par des « ampoules festives « et/ou y installer du mobilier décoratif

IV- Effacement de dettes

A l'**Unanimité** par 24 Voix Pour. Conformément à la décision de la commission de surendettement, le conseil municipal autorise l'effacement de la dette « cantine » d'une contribuable pour un montant de 1191.20€.

V- Versement d'un fonds de concours à la CAMVS – Travaux de voirie suivis en régie au titre de l'exercice 2023.

A l'**Unanimité** par 24 Voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'un fonds de concours pour un montant de 894.27€ à la CAMVS.

VI-Décision modificative du budget primitif 2024.

A la **Majorité** par 16 Voix Pour et 8 Abstentions (Mme Labroy, Mme Taquet, Mme Devos, M. Hasselin, Mme Dubois G., M. Barsoum, Mme Lebègue, Mme Bailly), le conseil municipal approuve la décision modificative n°1 du budget primitif 2024.

VII - Vente de l'immeuble 12 rue de la Mairie.

A la **Majorité** par 16 Voix Pour, 1 Abstention (Mme Taquet) et 7 Contre (Mme Labroy, Mme Devos, M. Hasselin, Mme Dubois G., M. Barsoum, Mme Lebègue, Mme Bailly), le conseil municipal autorise la vente de l'immeuble sis 12 rue de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Rousies le 5 Décembre 2024.

Le Maire,

Josiane SULECK.

La secrétaire de séance.
DUBOIS Brigitte